

MAIRIE
42330 CUZIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 15

Votants 15 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

LE 13 JUIN 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 07 juin 2022

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ – Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - ~~Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON~~

Excusés avec pouvoirs : Richard TISSEUR à Laila GAUTHIER
Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

Excusés : Cédric PASSOS – Vincent CLAPEYRON

Secrétaire de séance : Joëlle JULLIEN

CONVENTION AVEC LE SIMA COISE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS – ANNÉE 2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SIMA COISE peut réaliser des travaux de balisage et d'entretien de nos sentiers communaux.

Il donne lecture d'une convention à intervenir entre les deux parties.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec le SIMA COISE,
- de fixer la durée de l'intervention à une journée et demi pour 2022 pour un coût de 600 € la journée,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant quant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

Approuve la convention avec le SIMA COISE,

Fixe la durée de l'intervention à une journée et demi pour 2022 pour un coût de 600 € la journée,

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant quant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ONT SIGNÉS AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RASCLE,

